

SOMMAIRE

P.1 : Edito du Président

P.2 : Nos assemblées générales
en quelques mots

P.3-4-5-6 : Les initiatives

P.7 : Les réponses aux questions

P. 8 : Les intervenants et le
Conseil d'administration

EDITO

LE CHANGEMENT A L'ORDRE DU JOUR

Enfin nous avons pu tenir en présentiel notre assemblée générale ; un soulagement pour toutes celles et tous ceux qui se sont retrouvés le 24 mars dernier, après deux années de « huis clos ».

Au-delà de ce fait, cette journée marque un tournant dans la vie de notre association.

Non pas en raison des rapports présentés par vos élus, toujours appréciés, non pas également du fait de l'intervention de notre président national Philippe Barbier, saluée à juste titre par des applaudissements chaleureux, mais en raison du changement de nom de notre association.

L'assemblée générale extraordinaire fut en effet amenée à statuer sur une proposition du conseil d'administration de donner à notre association le nom d' « INITIATIV'Retraite 51-08 ». A une très large majorité, ce nouveau nom a été adopté.

Bienvenue à INITIATIV'Retraite 51-08 et bienvenue aussi aux initiatives qui ont été annoncées le 24 mars et que nous reprenons dans ce bulletin.

D'ici peu, nous allons « rentrer dans le dur ». En effet, aucun doute que, passées les élections, les grandes questions, (notamment les retraites et le grand âge), vont devoir être abordées, débarrassées des promesses souvent irresponsables des candidats et porteuses de solutions pérennes.

De quoi prendre des initiatives pour nos organisations nationales et, pour nous, de vous donner une information de qualité.

Le président
Daniel Coffinet



Marc Baudot

Daniel Coffinet

Philippe Barbier

Evelyne Verpillier

BULLETIN D'INFORMATION N° 1

NOS ASSEMBLEES GENERALES EN QUELQUES MOTS.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, vous étiez environ 600 à vous retrouver le 24 mars dernier dans les locaux du caveau Castelnau pour assister enfin à une « vraie » assemblée générale. Quelle que soit l'évolution de la technologie, rien ne remplace le contact humain et cette journée en est un bel exemple.

Une journée d'ailleurs pleine de surprises avec tout d'abord des interventions courtes et riches d'informations, ce que les participants ont pu apprécier.

◆ LE CHANGEMENT..... Une « initiative » bien accueillie

Ensuite, avec la proposition du conseil d'administration de changer de nom. Une proposition qui comportait pour certains un moment d'émotion tant « Aropa51-08 » était pour eux quelque chose de sacré. Mais comme l'a indiqué le président, il fallait bien aborder les temps nouveaux où la communication est « reine » ; la négliger condamne à l'oubli. Or nous avons le devoir d'être lisible pour renforcer les actions en faveur des adhérents et des retraités. En cela, vouloir changer de nom est salutaire.

A une très large majorité, les adhérents présents et représentés se sont prononcés en faveur du changement de nom ; désormais, notre association s'appelle :

INITIATIV'Retraite 51-08

Devenue plus visible avec une identité mieux affirmée, notre association bénéficie ainsi d'une image plus moderne et plus dynamique.



◆ DES INFORMATIONS PERTINENTES.

Philippe Barbier, le Président de notre fédération nationale, fit un large tour d'horizon des questions liées aux maisons de retraite et du grand âge. En l'écoutant, on se sentait au fait de l'actualité et chacun a pu réellement situer les débats qui agitent ce secteur depuis quelques mois. Il fut applaudi chaleureusement et c'était bien justifié.

En raison de son intérêt, cette intervention fera l'objet d'un article dans notre prochain bulletin qui reprendra de façon complète les propos tenus.

Voilà une matinée bien chargée qui se termina par une tombola et deux spectacles de grande qualité. D'abord, une saynète humoristique avec les Sarrybiens qui, à leur manière, saluèrent le nouveau nom de l'association. Ensuite, un trio de chanteurs et musiciens, « Les amis de Brassens », interprétèrent les chansons qui ont accompagné notre jeunesse et voire plus.

Le succès de cette rencontre, dont l'organisation fut parfaite, nous le devons à Andrée Thibaut et à l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré. La qualité des projections est à mettre au crédit de Richard Antoniotti. Bravo et merci à toutes et à tous qui ont réussi à nous faire oublier, pour quelques heures, l'actualité du moment, dans ce qu'elle a de tragique.

Daniel Charier

Vous pouvez retrouver l'intégralité des textes des interventions y compris celle de Philippe Barbier sur notre site [https://. www.initiativ-retraite.fr](https://www.initiativ-retraite.fr)

Les pages qui suivent vous en donnent la synthèse accompagnée des questions posées et les réponses données à la tribune par Evelyne Verpillier, vice-présidente.



BULLETIN D'INFORMATION N° 1

LES PROPOS TENUS PAR LES DIFFERENTS INTERVENANTS... AUTANT D'INITIATIVES PRISES

◆ DANIEL COFFINET, PRESIDENT

« Un dynamisme renforcé avec de nombreuses initiatives »



Les restrictions sanitaires de ces trois dernières années n'ont pas entamé le dynamisme de l'association; même au ralenti, le service aux adhérents a été maintenu.

La reprise des activités s'est concrétisée en juin 2021 par une journée de réflexion de la part des administrateurs, débouchant sur des actions concrètes.

- ✓ Qui peut devenir adhérent, en dehors des OPA proprement dites? Nous accueillons les retraités de 150 entreprises que nous avons listées et qui sont plus ou moins en lien avec le monde agricole et rural.
- ✓ Le cycle des réunions d'informations dites « réunions décentralisées » va reprendre à l'automne prochain.
- ✓ D'autres réunions d'informations seront organisées avec nos partenaires pour vous apporter un nouvel éclairage dans divers domaines (conduite automobile, santé, audition...etc.).
- ✓ Notre présence sur les foires de Châlons en Champagne et Sedan est confirmée.
- ✓ Il en va de même avec les loisirs dont nous allons vous offrir un choix beaucoup plus large.

En conclusion, le Président d'affirmer « nous mettons tout en œuvre pour maintenir des avantages et services utiles à nos adhérents, en ayant le souci de leur pouvoir d'achat qui n'a cessé de se dégrader de 4 à près de 8% selon les régimes de retraite depuis 10 ans ».

◆ REGIS MILLARD, VICE-PRESIDENT ET RESPONSABLE DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT.

« Une ouverture à de nouveaux secteurs »



Désormais les retraités des ADMR (Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural) de la Marne et des Ardennes et de leurs fédérations respectives peuvent devenir adhérents d'INITIATIV'Retraite 51-08.

Notre champ de compétence intègre déjà et ce, depuis de nombreuses années, le secteur para-agricole (amont et aval de l'agriculture).

Il était donc logique que le réseau ADMR intervenant principalement auprès des personnes âgées en majorité en milieu rural rentre dans notre champ de compétence.

Nous envisageons ultérieurement la même démarche en direction des réseaux ADAPAH (Assemblée Départementale d'Aide aux Personnes Agées et Handicapées dans les Ardennes et ARADOPA (Association Rémoise d'Aide à domicile aux Personnes Agées) dans la Marne.

Nous comptons sur vous pour diffuser cette information afin que ces retraités puissent être en mesure de bénéficier des services et avantages financiers offerts.

Opération « parrainage »: elle est prolongée jusqu'au 30/06/2022 au profit des retraités, anciens salariés d'exploitations agricoles et viticoles. Si vous connaissez des personnes concernées, n'hésitez pas à leur proposer d'adhérer notre association.

La cotisation 2022 sera gratuite pour vous et pour elles. N'hésitez pas à appeler le secrétariat pour la marche à suivre.



BULLETIN D'INFORMATION N° 1

◆ MARC BAUDOT, SECRETAIRE GENERAL ET RESPONSABLE DE LA COMMISSION COMMUNICATION.

« La parole aux adhérents ; qu'ils nous fassent part de leurs idées »



Alors que nous venons d'adopter le nouveau nom avec le mot « initiative », quoi de plus naturel pour notre commission « communication » que d'innover, cette fois avec vous, les adhérents.

Ainsi nous continuerons de vous proposer sur internet des tutoriels, ceux de votre choix ; faites-nous part de vos souhaits ; quels autres tutos aimeriez-vous voir ?

Nous souhaiterions échanger avec vous au travers des bulletins et des lettres d'information sur vos passions. (Jardinage, bricolage et tout ce qui fait lien social...etc).

Proposez-nous de nouveaux sujets comme par exemple (voyages inoubliables, lectures passionnantes, vos engagements d'élus associatifs...etc).

En d'autres termes, prenez l'initiative et devenez des lanceurs d'idées et / ou d'articles à diffuser. Une communication dynamique c'est également vous proposer des jeux concours avec des lots sur notre site où vous trouverez nos initiatives pour demain à la lumière de vos idées, de vos passions, de nos réflexions, de nos projets.

◆ ALAIN PIETREMENT, TRESORIER

« La situation financière de notre association est très saine »



Les comptes présentés par le trésorier et validés par le vérificateur aux comptes ont été approuvés par les adhérents présents et représentés.

Il apparait une bonne maîtrise de nos charges, d'autant que le bénévolat important permet de vous apporter des services, de la convivialité et de défendre nos intérêts de retraités. Nous pouvons envisager l'avenir sereinement et réaliser les innovations que notre association vous proposera.

En vous rendant sur notre site internet, vous pourrez prendre connaissance du détail des produits et des charges ainsi que des chiffres du bilan.



BULLETIN D'INFORMATION N° 1

◆ DOMINIQUE COCHET, RESPONSABLE DE LA COMMISSION PARTENAIRES.

« Mieux connaître les avantages offerts pour mieux maîtriser ses dépenses de santé »



Le budget santé est, pour les seniors, un poste important de dépenses, toujours en augmentation et avec des « restes à charges » non négligeables.

INITIATIV'Retraite 51-08 a conclu des accords de partenariat à des prix intéressants ; un grand choix de formules doit répondre aux soucis des adhérents de couvrir tel ou tel risque.

De plus, le 100% santé en matière d'optique, de dentaire et de prothèse audio doit permettre de mieux maîtriser le budget santé.

La commission a pris l'initiative de proposer aux adhérents, sous forme d'articles à paraître dans le bulletin, des présentations claires et pédagogiques détaillant chaque dispositif du 100% santé.

Ces présentations seront accessibles sur notre site internet et feront l'objet d'une intervention dans les réunions décentralisées.

Elles répondront à six questions que chacun se pose :

Qui peut bénéficier du 100% santé/ Comment ce dispositif fonctionne/ Quels équipements en bénéficient/ Sont-ils de bonne qualité/ Peut-on leur faire confiance/ Quels sont les avantages et limites de ces dispositifs

Voilà de nouvelles initiatives qui sont autant de clefs pour améliorer son pouvoir d'achat.

◆ JEAN-CLAUDE BEAUCOURT, RESPONSABLE DE LA COMMISSION SOCIALE

« Le MEMO FAMILIAL ...une aide à la disposition des familles »



Il s'agit de permettre à la famille de recenser toutes les informations concernant les différents points touchant à la gestion du ménage et faciliter les démarches administratives, le cas échéant.

Que contient ce dossier

- ✓ Identité des personnes concernées / Leurs régimes de protection sociale / Informations relatives au mariage / Téléphone / Internet / Identité des enfants.
- ✓ Ressources, pensions de retraite provenant des différents organismes, revenus fonciers, placements, comptes bancaires emprunts, propriété.
- ✓ Assurances santé, voitures, habitation.
- ✓ Dépenses (impôts, gaz, électricité, véhicules, cotisations diverses, emplois de personnes à domicile...)
- ✓ Santé.

Ce dossier est strictement personnel et confidentiel.

Il est disponible au secrétariat de l'association qui peut vous l'adresser soit par courrier électronique soit par la poste ; il est disponible sur notre site internet.



BULLETIN D'INFORMATION N° 1

◆ MONIQUE SCHUBERT, RESPONSABLE DE LA COMMISSION « DEFENSE DES RETRAITES »

« Faire connaître notre association,
parler de nos attentes, pour être
écoutés ».



Notre action auprès des Elus reste nécessaire, même si nous avons l'impression d'être entendus mais pas forcément écoutés. Nous intensifierons nos efforts après les élections. Défendre vos intérêts c'est aussi servir de relais entre vous, votre questionnement et les organismes ou associations locales qui peuvent vous aider dans des domaines variés.

Notre commission a pris l'initiative de mieux vous informer par des articles sur le bulletin ou la lettre d'information sur les nouveautés législatives ou les thèmes qui nous concernent tous.

Défendre vos intérêts c'est aussi vous aider dans la vérification de vos montants de retraite, constitutions de dossiers et aides diverses. Nous répondons ainsi en moyenne à une centaine de demandes par an.

Notre association, un relais pour vous, mais n'oubliez pas d'être aussi sur votre territoire un relais pour votre association.

◆ MARIE-JO LAPIE, RESPONSABLE DE LA COMMISSION LOISIRS

« Des loisirs plus proches ; une demande
désormais prise en compte. »



Vous êtes nombreux à participer et certains d'entre vous nous ont demandé d'organiser des loisirs plus proches de leur secteur d'habitation. Pour répondre favorablement à cette demande, la commission loisirs a pris la décision de faire évoluer ses propositions en 2022 avec notamment

- ✓ Une sortie de 2 jours en septembre
- ✓ Deux journées Champêtres en mai, une dans les Ardennes et une dans la Marne

Vous avez reçu toutes les informations avec l'invitation de l'Assemblée Générale.

Bien entendu vous pouvez également réserver des mobil home auprès de TOHAPI ou utiliser votre carte moisson



LES QUESTIONS POSEES, LES REPONSES DONNEES

- ◆ **Difficulté de faire appliquer les avantages et les réductions négociés auprès de nos partenaires et plus particulièrement sur la remise sur les cartes bancaires auprès du CREDIT AGRICOLE.**

Malheureusement ces difficultés reviennent chaque année et nous ne pouvons que conseiller de bien contrôler et d'insister auprès de vos conseillers.

Concernant les remises sur cartes bancaires, elles ne s'appliquent qu'à posteriori c'est à dire après paiement des frais bancaires et sur présentation de la carte d'adhérent INITIATIV' Retraite 51-08.

- ◆ **Est-il envisageable que notre association remplisse les conditions pour obtenir la déduction fiscale de la cotisation de 40€.**

La réponse est négative car selon l'article 202 du code général des impôts, l'association devrait être ouverte à tous et non sectorielle, c'est-à dire réservée à certaines personnes.

- ◆ **Comment obtenir le détail des prélèvements et cotisations sociales sur les retraites, lorsque l'on est dépourvu d'équipement informatique.**

Ces informations sont communiquées par les organismes payeurs et sont accessibles sur les sites internet de la MSA et d'AGRICA.

Sur appel téléphonique ou demande écrite il est également possible de les obtenir.

- ◆ **« Je suis handicapée à plus de 82% pourrais-je avoir une aide financière mensuelle » ?**

Il existe dans chaque département une MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées), qui accompagne au quotidien les personnes handicapées dans tous les domaines de leur vie, quels que soient leur âge ou leur situation y compris pour les demandes d'attribution de prestations.

- ◆ **A propos de l'utilisation de la carte « adhérent ».**

Cette carte qui vient d'être transmise par courrier, permet d'obtenir les avantages financiers négociés

auprès de nos partenaires. Un nouveau flyer sur lequel sont détaillés les partenariats et les avantages procurés sera bientôt édité pour 2022 et transmis à chaque adhérent.

- ◆ **Pourquoi GROUPAMA n'indique-t-il pas clairement les réductions appliquées sur les différentes assurances.**

Nous sommes déjà intervenus auprès de GROUPAMA. Nous pouvons vous assurer que les remises varient selon le nombre de contrats souscrits auprès de cet assureur. Sur le contrat santé la remise peut aller de 5% (un seul contrat santé) à 41% (contrat santé + 3 autres activités parmi auto, habitation, GAV, dépendance.)

Sur les contrats autres que la complémentaire santé, la remise va de 5% avec 2 activités souscrites à 16% avec 4 activités souscrites.

- ◆ **De combien les retraites complémentaires ont-elles augmenté depuis 10 ans ?**

Il faut plutôt parler du manque à gagner sur les 10 dernières années pour les ex-salariés du privé. Il se situe entre 4% et 7%.

Le cumul des revalorisations des pensions de retraite Agirc-Arrco est près d'un tiers plus faible que l'inflation. Sur 10 ans l'inflation a évolué de 9.88% et les retraites complémentaires n'ont augmenté seulement que de 5.5 % à 5.7%.

- ◆ **Quelles mesures comptez-vous proposer pour que cessent les abus dévoilés et généralisés dans la plupart des EPHAD privées ?**

La Fédération nationale INITIATIV' Retraite ayant des représentants des usagers dans le secteur médico-social a conduit une réflexion de fond sur les usagers âgés.

Cette réflexion a abouti à 5 séries de propositions qui sont portées par les principales fédérations de retraités et ont été communiquées aux pouvoirs publics dans le cadre des nombreuses consultations en cours.

Le prochain bulletin approfondira cette question à partir de l'intervention du Président de la fédération nationale INITIATIV' Retraite, Philippe Barbier

- ◆ **La CCPMA envisage-t-elle un versement comme elle l'a fait à plusieurs reprises ?**

Notre Fédération nationale suit ce dossier et interroge régulièrement ses responsables. Suite à sa dernière intervention fin 2021. Il apparaît que dans l'immédiat il n'y a pas de versement envisagé.



BULLETIN D'INFORMATION N° 1

LES INTERVENANTS

◆ Philippe Barbier

Président INITIATIV'Retraite National



◆ Les Sarrybiens



◆ Les Amis de Brassens



L'EQUIPE TECHNIQUE DE L'ASSEMBLEE



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

◆ Le Bureau

Daniel Coffinet (Président)
Régis Millard (Vice-Président)
Evelyne Verpillier (Vice-Présidente)
Alain Piétrement (Trésorier),
Chantal Rennesson (Trésorière adjointe)
Marc Baudot (Secrétaire général)
Andrée Thibaut (Secrétaire adjointe)
Jean-Claude Beaucourt
Dominique Cochet
Guy Géant
Monique Schubert.

◆ Les autres membres

Patrick André
Didier Boyet
Richard Antoniotti
Nadine Béguin
Noëlle Brot
Christian Cogniard
Pascal Degryse
Claude Gérard
Etienne Gillet
Patrick Guillaumet
Lysiane Lenoble
Chantal Mourra
Jean-Luc Prat
Guy Radière
Jean-Michel Villaume

Ils quittent le conseil d'administration :

Jean-Pierre Desprez
Marie-Jo Lapie
Elisabeth Laubréaux
Patrick Vanet

Il quitte le poste de vérificateur aux comptes adjoint
Alain Griffon

Qu'ils soient vivement remerciés pour leur engagement
et pour leur participation active ; ils nous ont apporté une
contribution que toutes et tous ont pu apprécier.

